



DIEUPENTALE

ANNEE 1998

Le mot du Maire
Le nom de Casseil est connu de tous, mais nous ne sommes pas tout seuls. Nous sommes tous les uns les autres.

2000 tant attendu par certains, une fois encore toujours par nos actions de même nous satisfaisons de nos réalisations. Les années ont la coutume de faire passer les choses en revue, et nous sommes fiers de nos réalisations.

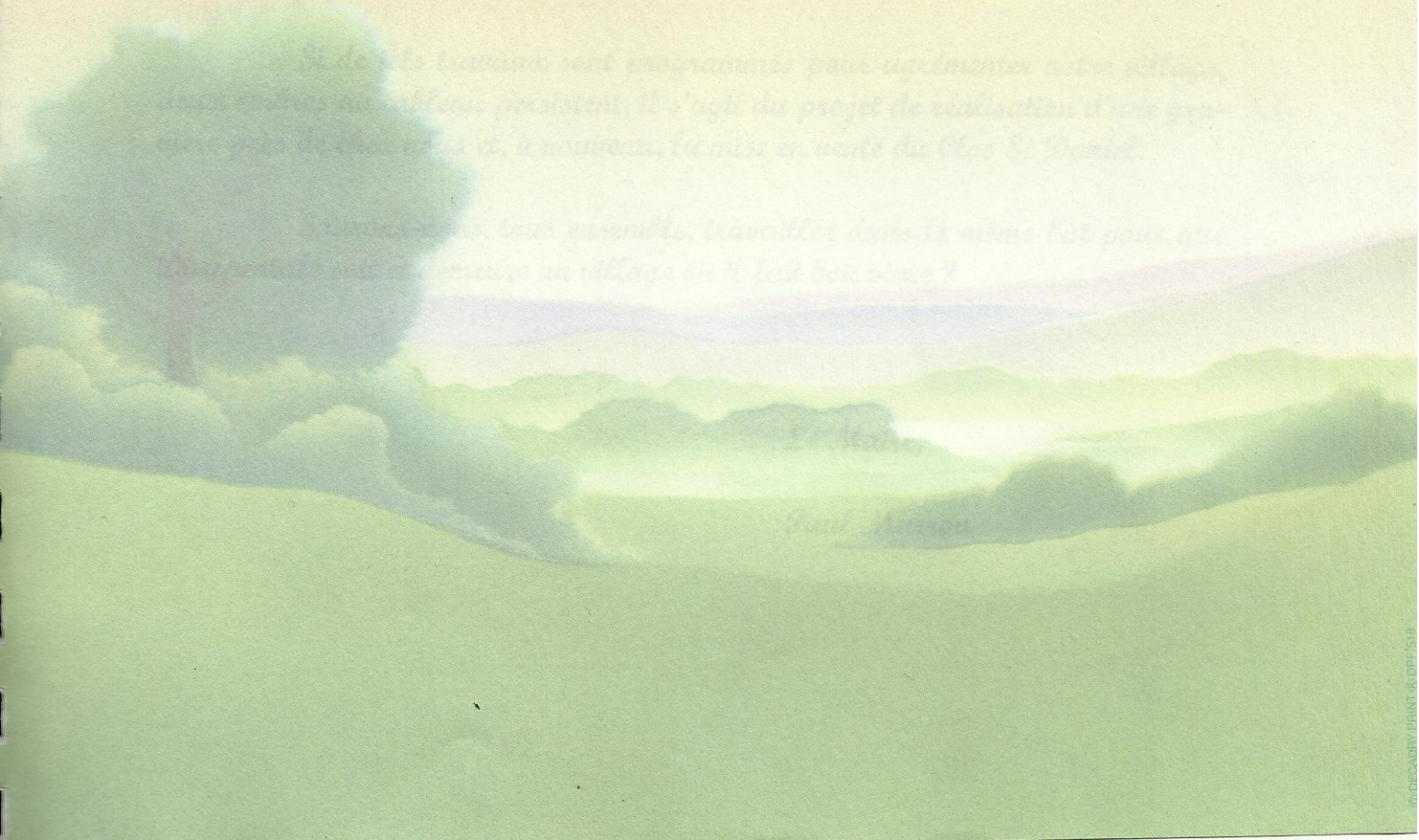
Quelques réalisations marquantes de l'année 1998, telle que la construction de deux classes supplémentaires, presque près de 120 mètres jusqu'au bout de nos écoles. Vous trouverez dans la rubrique « Combien ça coûte ? » le coût des principales dépenses.

Cette année nous l'apprendrons avec le lancement des nouvelles. Et ce jour, les lots sont déjà répartis et les travaux commencent à peine.

Nous pensons aussi aménager l'espace du village, route de Verdun, ainsi qu'une place dans le quartier la Moine.

Enfin, de nombreux projets sont programmés pour améliorer notre village, dans certains domaines précis, il s'agit du projet de réalisation d'une grande place de stationnement, à nouveau, la mise en route de Clos St David.

Enfin, nous espérons, travailler dans le même but pour que nos réalisations puissent améliorer un village de 12 000 habitants.



Le mot du Maire

Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, nous vous adressons, un peu tard certes, pour vous-même et tous les vôtres nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que vous dire en ce début d'année déjà bien entamé et avant l'an 2000 tant attendu par certains, que nous essayons toujours par nos actions de mieux vous satisfaire, et ce n'est pas évident ! Certaines personnes ont la critique facile et je les en remercie car grâce à elles nous essayons de nous améliorer.

Quelques réalisations coûteuses ont marqué l'année 1998, telle que la construction de deux classes supplémentaires puisque près de 120 enfants fréquentent tous les matins notre école. Vous trouverez dans la rubrique « Combien ça coûte ? » le coût des principales dépenses.

Cette année verra l'agrandissement du lotissement des Boulbènes. A ce jour, six lots sont déjà retenus et les travaux commencent à peine.

Nous pensons aussi aménager l'entrée du village, route de Verdun, ainsi qu'une place dans le quartier la Mothe.

Si de tels travaux sont programmés pour agrémenter notre village, deux ombres au tableau persistent, il s'agit du projet de réalisation d'une gravière près de chez nous et, à nouveau, la mise en vente du Clos St Daniel.

Saurons-nous, tous ensemble, travailler dans le même but pour que Dieupentale soit et demeure un village où il fait bon vivre ?

Le Maire,

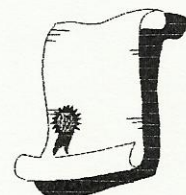
Paul Marrou

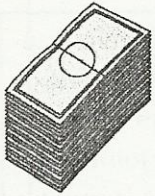
LES ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours de l'année 1998, le Conseil municipal s'est réuni douze fois : le 16 janvier, le 25 février, le 27 mars, le 24 avril, le 20 mai, le 4 juin, le 10 juillet, le 31 juillet, le 3 septembre, le 5 octobre, le 2 novembre et le 7 décembre.

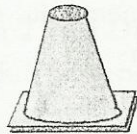
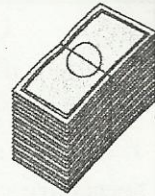
Les sujets abordés au cours de ces douze séances ont fait l'objet de compte-rendu publiés dans les bulletins trimestriels. Les principaux ont été les suivants :

- Travaux de voirie : chemin de la fontaine, modification du rond-point de l'école, aménagement D6/VC7,
- Travaux autres : réfection toit de l'église, peinture et rénovation intérieur de l'église, agrandissement de l'école primaire, mise en place éclairage aux points obscurs de la commune, rampes au cimetière, chauffage de l'école primaire avec gestion à distance,
- Achats divers : ordinateurs pour les écoles, outillage pour le service technique, chauffe-eau pour la mairie et le stade, jeux pour les écoles.
- Débats sur l'utilisation possible du Clos St Daniel, sur le projet de gravière entre Dieupentale et Verdun S/G,
- Détermination des tarifs pour la location de la salle des fêtes, pour le prix du m² au lotissement des boubènes,
- Proposition pour la modification du POS,
- Création de nouveaux postes communaux à la garderie et à la cantine, ???
- Elaboration d'un règlement intérieur aux bâtiments scolaires,
- Location du presbytère rendu libre par le départ du curé résident,
- Préparation du recensement de mars 1999,
- Participation au Téléthon.





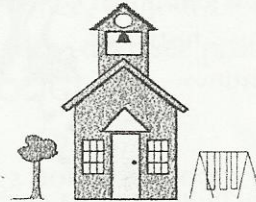
Combien ça coûte ?



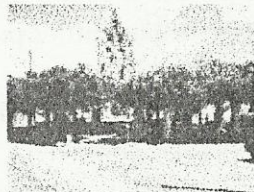
TRAVAUX DE VOIRIE

- | | | |
|-------------------------|-----------|----------------------|
| - Chemin de la Fontaine | 118 742 F | Subvention 81 021 F |
| - Rond-point des écoles | 307 407 F | Subvention 112 450 F |

CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE



- | | | |
|---|-----------|----------------------|
| - Bâtiment, chauffage, réseaux, mobilier | 467 280 F | Subvention 190 000 F |
| - Chauffage électrique programmé à distance | 131 152 F | |



EGLISE

- | | | |
|---------------------------------------|-----------|--|
| - Réfection du toit | 106 562 F | Subvention 18 000 F |
| - Réfection des peintures intérieures | 258 627 F | Paroisse 20 000 F Région (en attente) |
| - Chauffage | 48 717 F | |

COMITE DES FÊTES

Composition du Bureau

Président d'Honneur : M. Paul MARROU

Présidente : Mlle Corinne ESPAGNOLLE

Trésorière : Mlle Catherine MALBREIL

Secrétaire : M. Michel JONGY

Membres : Mlle Lydia DANJOUX

M. Jean-luc DIMARCH

M. Yannick SANCE

La fête de Dieupentale s'est déroulée cette année les 4, 5 et 6 juillet.

Elle sera désormais organisée le premier week-end de juillet afin d'éviter les festivités des communes alentours.



Un soleil de plomb nous a enchanté et a permis un bon déroulement de la fête. Seule une averse le Lundi soir a arrosé notre fête et écourté les festivités. Les concours de pétanque, de pêche, les courses cyclistes, les jeux pour les enfants et le feu d'artifice ont agrémenté la fête.

Notre village souffre du manque de place au centre du village pour accueillir les forains et leurs stands.

Prochainement, l'Assemblée Générale aura lieu, nous vous y accueillerons avec joie pour venir compléter la troupe des bénévoles et pour apporter des idées.



FEU DE SAINT-JEAN

Le 27 juin, toutes les Associations réunies ont préparé le feu de St Jean. Une centaine de personnes ont sa-

vouré la paella. Notre animateur fétiche Laurent, nous a fait dansé. Puis le grand feu de la Saint-Jean s'est enflammé.

De nombreuses personnes se sont jointes aux convives pour danser une partie de la nuit.

MANIFESTATIONS DU TELETHON 1998

De même, les 4 et 5 décembre, les Associations

unies ont organisées des fêtes à l'occasion du TELETHON.

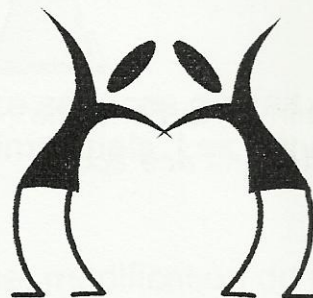
La chorale Dieupent nous a pré-

senté une partie de son répertoire avant que ne débute le bal du Vendredi soir. Il est triste que peu de personnes aient participé à cette soirée.

Le Samedi après-midi, dans un froid glacial, se sont déroulées les parties de pétanque et le concours de tir à la carabine. La place de la salle des fêtes a été garnie toute l'après-midi par les joueurs. Les gants et les écharpes étaient bien utiles pour se réchauffer.

Les activités du TELETHON du Vendredi et Samedi, les dons et la participation de l'école ont permis de recueillir la somme de 5749 f reversée à M. DIZEL, responsable départemental. Merci à tous.

Le Bureau vous souhaite une très bonne année à tous.



r é -
orga-
activi-
sion

d e
t a l e
s e n t é

GYM FIZZ

Les sportives ont repris leur activité dès la rentrée scolaire.

Les cours de gym se déroulent le :

- Mardi de 19 à 20 h à Bouillac
- Mardi de 20 h à 21 h à Comberouger
- Mercredi de 20 h à 21 h à Dieupentale
- Jeudi de 20 h à 21 h à Bessens

Evelyne, notre prof, nous fait travailler tous les muscles et surtout les fessiers et des abdominaux.

Dès les beaux jours, nous parcourons les rues de Dieupentale en marchant ou en courant pour les plus courageuses. Nous avons fait de la marche jusqu'à mi-juillet, c'étaient des moments de détente et de convivialité.



Plus de 20 sportives sont présentes tous les mercredis à Dieupentale.

Comme en 1998, cette année nous ferons une sortie à la patinoire et un repas de fin d'année scolaire pour conclure la saison sportive dans une bonne ambiance.

Bonne année à toutes et à tous, sportez-vous bien !!!

Le Bureau

ASSOCIATION Dieupentalaise

Culture & Loisirs



Composition du Bureau

Président d'honneur : M. Paul MARROU

Président : M. Michel MONTELS

Trésorière : Mme Simone SIMONATO

Secrétaire : Mme Evelyne GALLINA

Notre Association entame sa deuxième année, toujours sous la baguette de notre dévouée professeur : Véronique TOUGES.

Venez nombreux nous rejoindre si vous aimez chanter la variété (Fugain, Aznavour,...). Les répétitions ont lieu tous les vendredis à 20 h 30 (petite salle rue de la mairie).

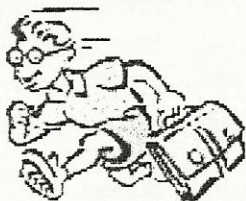
Nous avons le plaisir d'agrandir nos activités à la PEINTURE et au DESSIN avec le professeur : M. RAYMOND. Les cours ont débutés le 12 janvier pour une session de 10 séances d'initiation ou de perfectionnement, tous les mardis soirs : 1er cours de 16 h à 18 h – 2ème cours de 18 h 30 à 20 h 30 (petite salle rue de la mairie).

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour 1999.



Le Bureau

La vie de notre groupe scolaire



Tous les élèves de l'École de Dieupentale bénéficient de cours "d'informatique" à Finhan. L'école possède déjà deux PC et dans un proche avenir d'autres ordinateurs viendront compléter le matériel informatique.

Bien que rurale, notre école n'en est pas moins une école tournée vers les techniques de pointes : Internet par exemple. Et ce grâce au regroupement de quatre écoles appelé "BASSIN GARONNE 113". Conséquences : des moyens supplémentaires.

LA CLASSE DE NEIGE

Les classes de CM1-CM2 de Monbéqui, Dieupentale et Finhan sont par-



ties en mars à la montagne, à Porté Puymorens dans les Pyrénées. Le voyage en train s'est bien passé. A l'arrivée, les enfants se sont

entraînés à skier pour aller sur les pistes.

Plusieurs activités ont été proposées : ski de fond, ski alpin, luge, construction d'igloo, randonnées en raquettes,...

Ils ont même pu regarder travailler un chien d'avalanche.

CLASSE DE CP ET Ce 1

Rencontre avec les grands de l'école maternelle Hugues Auffray de Montauban au printemps 1998.

Nous nous sommes promenés dans le "vieux Montauban" avec nos nouveaux camarades. Puis ils sont venus visiter Dieupentale avec nous : la société Antavia, la ferme de M. Marrou, la mairie, la gare, le canal, le stade, l'école et la salle des fêtes. Nous avons passé une agréable et instructive journée et nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé à concrétiser ce projet.

OPÉRATION TELETHON en novembre.

Pendant 3 lundis, nous avons fait des gâteaux que des mamans ont cuits chez elles. Les mardis matins, pendant la récréation, nous les avons vendus aux enfants de l'école : 3 francs la part. Nous avons gagné 643 F. Nous avons confié cet argent à M. le Maire

pour qu'il le donne aux chercheurs du Téléthon. Nous sommes contents de les aider à trouver des médicaments pour guérir les enfants et les adultes malades.

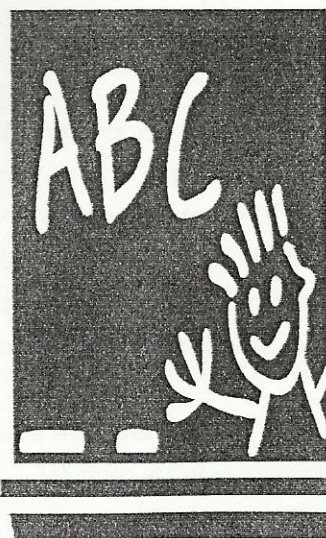
LE LOTO DE L'École, en décembre

Le Vendredi 11 décembre a eu lieu le loto de l'école à la salle des fêtes.

Il s'est déroulé en 11 parties, plus une partie réservée exclusivement aux enfants.

Deux vélos "tout terrain" composaient le gros lot. Le tirage d'une tombola a clôturé la soirée. Nous renouvelons nos remerciements aux parents et amis de l'école venus si nombreux cette année encore. A l'année prochaine.

L'équipe des enseignants.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

*L'Association des Parents d'élèves F.C.P.E. est heureuse
d'avoir apporté son aide financière à la mairie pour
l'achat des jeux de cour.*



Jeux dans la cour d'école



GARDERIE MUNICIPALE



Une soixantaine d'enfants sont inscrits actuellement à notre garderie.

Aline, Luce et Myriam vous y attendent pour accueillir et occuper vos enfants. Pour les joindre vous pouvez composer les numéros de téléphone suivants : 05.63.02.83.18 ou 05.63.02.50.00 ou 05.63.64.41.06

Durant le mois de juillet, cinq sorties ont été organisées et appréciées de tous :

- à la ferme du Jouglar,
- au lac de Beaumont de Lomagne,
- à la base de loisirs de Monclar,
- à la Récréation,
- au lac de St Sardos.

Nous en profitons pour remercier Faby pour son aimable et dynamique participation.

Nous remercions aussi le Père Noël de sa visite et des nombreux cadeaux qu'il nous a amenés, sans oublier toutes les mamans qui nous ont permis de réussir notre fête de Noël qui s'est terminée devant un délicieux goûter dans la joie et la bonne humeur.

La Responsable, Lucette TOURRET





ACTIVITÉS du BASSIN D'ÉCOLES GARONNE 113

Année scolaire 98/99

Le bassin d'écoles publiques GARONNE 113 regroupant les écoles de Bessens, Dieupentale, Finhan et Monbéqui organise, pour l'année scolaire 98/99, les activités suivantes:

- Déplacement de toutes les classes de MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 du bassin au Centre Informatique Multimédia Intercommunal GARONNE 113 basé à Finhan.
Ouverture de la bibliothèque municipale de Finhan pour les écoles de Bessens et Monbéqui.
 - Club Informatique le samedi A.M de 14H à 15H15 ou de 15H15 à 16H30.
 - Initiation ou perfectionnement en informatique pour les adultes.
 - Utilisation du Centre Informatique Garonne 113 par la garderie municipale de Finhan.
 - Mise à disposition des écoles de 7 ordinateurs + imprimantes.
 - Mise à disposition des écoles d'une bibliothèque de 30 CD-ROMS.
 - Mise à disposition des écoles de 17 valises pédagogiques de bassin.
 - Organisation de rencontres sportives de classe à classe (18 sur l'année).
- Intervention d'un éducateur sportif de la Fédération Française de Basket-Ball dans les classes de cycle 2 et 3.
- Participation de 5 classes du bassin à la réalisation d'un spectacle "Danses et Musiques Traditionnelles" au mois de mars.
 - Organisation de la fête de bassin de début juin.
- Interventions d'une AIDE-EDUCATRICE (emploi jeune) sur les 4 écoles du bassin pour une aide aux instituteurs en temps scolaire et une aide au travail individuel des enfants dans le cadre des garderies municipales.
- Financement par le bassin de 50% des frais d'adhésion à l'USEP pour les maternelles/CP. L'USEP organise des sorties pédagogiques (forêt de Montech, parcours d'orientation, découverte du milieu...).
- Financement par le bassin d'une partie des frais pour les "Venues d'auteurs ou d'illustrateurs" dans les classes de maternelle et CP.
 - Visite du collège de Grisolles dans le cadre de la liaison CM2/6°
- Mise en place d'un système décisionnel au niveau des enfants: Délégués Juniors de Bassin.

Projet de bassin:

Il n'y a pas, sur le bassin d'écoles Garonne 113, 4 projets d'école distincts mais un seul et unique projet de bassin. On y trouve les activités communes à l'ensemble des écoles et certaines plus spécifiques à tel ou tel établissement. Voir le projet de bassin 97/2000 disponible dans les écoles.

L'association de bassin:

Une association de bassin, loi 1901, gère le budget du bassin d'écoles GARONNE 113. Elle apporte son soutien au projet pédagogique établi par les enseignants et détermine les moyens de sa réalisation.

L'association de bassin assure l'organisation de la manifestation de fin d'année (fête de bassin) et prend toutes décisions pour les activités hors temps scolaire du bassin (club informatique, initiation informatique adultes...). Elle ne peut en aucun cas, modifier le projet pédagogique élaboré par les enseignants.

.../...

Elle est généralement présidée par un parent d'élève et regroupe tous les partenaires qui souhaitent participer à la vie de bassin (enseignants, élus, parents d'élèves, amis de l'école).

Participation des mairies et du Conseil Général:

Les municipalités des 4 communes participent activement à la vie du bassin d'écoles.
Nous les en remercions.

La mairie de Dieupentale met à disposition du bassin le petit car communal pour les rencontres sportives et l'informatique (gratuit pour l'école de Dieupentale et à un tarif forfaitaire pour les autres écoles).

La mairie de Finhan offre l'accès à la salle informatique, à la bibliothèque et met à disposition la salle de l'antenne bassin d'écoles.

La mairie de Bessens permet l'utilisation, à titre gracieux, de la salle des fêtes.

Les 4 mairies ainsi que le Conseil Général de Tarn et Garonne subventionnent, chaque année, l'association du bassin d'écoles.



**INFORMATION
BASSIN D'ÉCOLES
GARONNE 113
BESSENS - DIEUPENTALE - FINHAN -
MONBÉQUI**

**INITIATION et PERFECTIONNEMENT
en INFORMATIQUE
- Pour ADULTES -**

**Du NOUVEAU au Centre
Informatique Multimédia
Intercommunal
GARONNE 113**

Afin de répondre à plusieurs demandes, le Centre Informatique Multimédia Intercommunal GARONNE 113 basé à Finhan s'est doté du traitement de textes professionnel **WORD 7**.

Ainsi des sessions d'initiation ou de perfectionnement **WORD 7** seront organisées prochainement (une session débute dès que nous avons 4 à 6 inscrits).

Ces séances sont ouvertes à tous, même si vous n'habitez pas sur le bassin d'écoles GARONNE 113.

Contenus: sur PC: Traitement de textes **WORD 7**
 Tableur
 Utilisation de WINDOWS 95 (organisation des données sur l'explorateur...)
 Découverte d'Internet
 Connaissance des équipements actuels

Tarifs: Sessions de 10 heures (5 fois 2 heures) en soirée

60 F l'heure pour les membres des associations Garonne 113 ou Garonne Pibouls
65 F l'heure pour les habitants des communes de Bessens, Dieupentale, Finhan et Monbéqui
70 F l'heure pour les habitants hors bassin d'écoles Garonne 113



**Contact: M. Patrick FESSARD
au 05.63.65.55.15**

LES AINES DIEUPENTALAIS

Déjà février 1999, trop tard pour présenter les vœux, mais amitiés à tous quand même !

Tiens, quelle coïncidence, notre association comprenait aux derniers jours de l'an 99 adhérents. IL faudrait que son nombre augmente comme le fait la date des années qui se succèdent, cela enrayerait le travail de la faucheuse qui a encore frappé au premier semestre 1998 : M. Georges CUNIN, premier Président du Club, Mme CASTET Lucienne, deuxième Présidente du Club, M. François TURLAN, notre chanteur, Mme Aline CUNIN, Mme Lucienne GILLET, notre doyenne, Mme Juliette OURMIERES, notre dévouée Trésorière adjointe, qui savait si bien animer les multiples ac-

tivités du Club.

Réunions mensuelles tous les 2ème jeudis du mois : galettes des rois, petits repas (flageolets / saucisse), les bons coups de fourchettes en février et en novembre, sans oublier le méchoui de juillet et la bûche du début décembre, visites et boîtes de bonbons offertes aux personnes ne pouvant pas se déplacer.



Noces de diamant de Noëlle et Jean-Baptiste MARTY, noce d'or de Simone et René GERION.

Deux sorties d'une journée (Vézin, La Réole, Langon), deux lotos annuels : mars

(réussite), octobre (aurait pu être mieux).



Merci, malgré tout, à tous les participants.

Seule la rencontre inter-club du mois de juin à Grisolles n'a pu compter de nombreux adhérents dieupentalais, le grand départ de Juliette ne prédisposait pas aux chants et à la danse.

Nous n'oublions pas de remercier la municipalité qui met à notre disposition la salle de réunion et la salle polyvalente quand nous les demandons et ceci gratuitement. Al mes de Mars !

Le Bureau

REPAS DU CCAS OFFERT AUX AÎNES DIEUPENTALAIS



A.C.C.A. de Dieupentale

COMPOSITION DU BUREAU
Président d'honneur : Maurice AUDIBERT
Président : Gaby SENAC
Vice-président : Michel JONGY
Secrétaire : Jacques LAVILLE-MURAT
Secrétaire-adjoint : Guy ALAZARD
Trésorier : Jean-Jacques CAMPERGUE
Trésorier-adjoint : Marcel BOLETTA
Membres : Raymond AUDIBERT
Georges DEGANS
Jean-Luc DIMARCH
André TURLAN
Michel VALADIE

Avec ces 613 hectares, la commune de Dieupentale est une des plus petites du département. La proximité de grandes villes en a fait un village dortoir nécessitant l'extension des zones habitables. On peut estimer celles-ci à 150 hectares.

Le territoire de chasse s'en est donc trouvé réduit à 460 hectares, moins la réserve de 150 hectares et les canaux et chemins de fer. De ce fait, le nombre de chasseurs qui étaient, il y a environ 10 ans de plus de 70, a été seulement de 38 en 1998.

Malgré cela, et grâce au dévouement de certains, la Société a parfaitement fonctionné. C'est ainsi que deux ball-trap ont été organisés en mai par l'équipe de Jean-Jacques Campergue.

Des battues aux

chevreuils nous ont permis de déguster les meilleurs morceaux lors du repas de la journée de chasse. Diverses battues ont eu lieu, soit aux renards (2 ont été tués), soit aux sangliers.

Le gibier sauvage n'existe pratiquement plus pour diverses raisons : pesticides, maladies, etc... La Société a donc fait un très gros effort de lâchers : 10 lièvres, 40 cailles, 120 perdreaux, 170 faisans.

Malheureusement, les lièvres lâchés sont morts sans même avoir pu être tirés, et même ceux de l'élevage de Maurice Audibert, pourtant bien surveillés, ont été malades et sept sont morts. Quand on connaît le prix de ces animaux (environ 1400 F le couple), on comprend la déception des chasseurs.

Enfin pour terminer, la Société a organisé, le

22 novembre, la journée de chasse traditionnelle. 23 chasseurs y ont participé et une trentaine de pièces récupérées et réparties entre les participants. Le repas magistralement confectionné par Mmes Campergue et Bottega, fut un énorme succès et permit à tous les chasseurs de se retrouver en toute camaraderie.

La saison se termine et déjà il va falloir penser à la prochaine et solliciter, à nouveau, les bonnes volontés.

Le Bureau adresse à tous ses membres et à la population, ses meilleurs vœux pour 1999.





A.S.D.



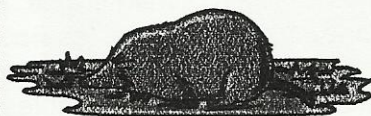
COMPOSITION DU BUREAU Président d'honneur : Paul MARROU
Président : Laurent MARROU
Vice-président : Sébastien SENAC
Secrétaire : Manuel CASTES
Secrétaire-adjoint : Arnaud CAMPERGUE
Trésorière : Evelyne SCHMITT
Trésorier-adjoint : Lloyd SCHMITT

Cette année aussi nous avons engagé une équipe sénior en championnat district de 2ème division dans le but de la faire monter à l'échelon supérieur.

Pour cela, nous avons recruté un nouvel et ancien entraîneur qui n'est autre que Jean Rodrigues ainsi que cinq nouveaux joueurs. Cela aura été insuffisant car à 7 matches de la fin du championnat, on sait très bien que nous ne monte-

rons pas car le premier est trop loin devant nous.

Dans la rubrique des remerciements, nous tenons à remercier les personnes qui nous ont bien reçues pour les calendriers. Ne pas oublier Alain BERMOND qui nous débarrasse des taupes qui envahissent le terrain et



pour terminer la Société BARRIERE de Montauban qui nous a offert un jeu de

maillots.

En espérant voir un peu plus de monde au



stade les jours de matches, nous vous disons à l'année prochaine.

Pour le Bureau
Le Président,
Laurent MARROU

LA BOULE DIEUPENTALAISE

COMPOSITION DU BUREAU

PRESIDENTE : Marie-Christine HADOUX
Vice-Président : Jean RODRIGUES
Secrétaire : Nicole AUDIBERT
Secrétaire adjoint : Michel JONGY
Trésorière : Monique ARNOLDO
Trésorier adjoint : Stéphane BERTHES
Membres : Jacques SANCE
Robert PEPIN
Thierry OULIE
Jean-Claude GERMAIN
Vivian CANESIN
Guy AUDIBERT

Après notre Assemblée Générale du 18 janvier 1998 est intervenu un changement dans notre bureau. Après la démission de Guy AUDIBERT du poste de Trésorier adjoint, l'élection de Stéphane BERTHES a fait l'unanimité. Nous nous réjouissons de l'arrivée de deux nouveaux membres actifs : Vivian CANESIN et Jean-Claude GERMAIN.

Nous avons eu cette année la douleur de perdre un de nos plus vieux licencié :

Jean-Louis DE LA FUENTE

Il est allé rejoindre les amis pétanqueurs qui nous ont quitté précédemment.

Quatre concours officiels avec une grande participation extérieure même lorsque le beau temps nous a fait défaut. Nous devons ce résultat à nos installations. D'année en année, l'information se répand et, de plus en plus de pétanqueurs connaissent notre boulodrome et ses alentours et se trouvent bien "chez nous". La preuve en est, que pour le concours des vétérans, des licenciés d'Agen et ses environs nous ont fait l'honneur de leur participation.

Encouragés par ces résultats, nous avons commencé l'électrification du "tennis-boulodrome". Un week-end sup-

plémentaire de travaux permettra de le terminer et nous donnera des terrains éclairés supplémentaires idéals pour les soirs d'été.

Comme les années précédentes, nos samedis et dimanches laborieux se sont déroulés dans la bonne humeur et la franche camaraderie. Merci à tous.

Nous tenons ici à remercier également la municipalité qui doit, dans un proche avenir, faire installer l'adduction d'eau à notre petite buvette et réaliser des toilettes que nous partagerons avec l'A.S.D.

Nous espérons que 1999 nous permettra de ramener autant, sinon plus, de coupes et trophées que 1998, une dizaine environ.

Un après midi de boule, et la semaine qui suit roule !



Si vous aimez la pétanque, même si vous n'êtes pas un "accro", **VEZ NOUS REJOINDRE !!!** La licence coûte 90 f pour l'année.

Elle vous permet d'être assuré et vous autorise à jouer dans le boulodrome et sur les terrains de jeux extérieurs, car, renseignements pris auprès de personnes autorisées, les non-licenciés n'ont pas le droit de jouer sur les installations. Nous en sommes désolés mais la Loi est la Loi. Pour tout renseignement, contactez un membre du bureau.

BONNE ANNEE et BONNE SANTE à tous les DIEUPENTALAIS et LICENCIÉS

La Présidente

Le Bureau

LE SCION DIEUPENTALAIS

Pour le Scion, 1999 est une année mémorable, aussi nous invitons tous les Dieupentalais à se joindre à nous le SAMEDI 5 JUIN pour l'inauguration du lac de pêche.

Ce Samedi sera l'occasion pour tous les habitants de venir « tremper le fil » dans l'eau pour une grande partie de pêche gratuite et sans carte de pêche.

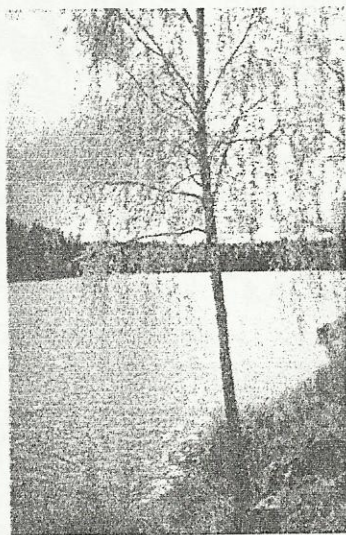
C'est l'occasion, pour les jeunes de découvrir un loisir et, pour les aînés, de sortir les gabustes du grenier !!!

Par la suite, la pêche dans ce lac sera autorisée à tous les titulaires de la carte de pêche, notre plan d'eau est classé en 2ème catégo-

rie.

La Société vous rappelle que la baignade ainsi que la pratique de toutes activités nautiques (canoë, planche à voile ...) sont interdites ainsi que la circulation de tout véhicule sur les digues.

Les cartes de pêche sont



en vente au café « LE CYRIAQUE » (ancien JONGY) et à l'épicerie « LE RELAIS DES MOUSQUETAIRES ».

N'oubliez pas de vous munir d'une photo d'identité obligatoire à partir de cette année.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 3 janvier, suivie, l'après midi, de notre loto annuel qui fut une réussite.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une excellente année 1999.

Le Bureau

CAMIDOC

L'Association a tenu son Assemblée Générale le Samedi 21 février à Richerenches, dans le Vaucluse.



Pour la première fois, étant donné l'éloignement de cette commune, un voyage de deux jours avait été organisé avec hébergement dans les familles, ce qui a permis à la quarantaine de participants, venus en autobus des Pyrénées et du Tarn & Garonne, de visiter plusieurs villages dignes d'intérêt, en particulier à Richerenches, Valréas, Vaison la Romaine et Entrechaux et en même temps d'apprécier à sa juste valeur l'hospitalité sympathique des provençaux.

Au cours de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a été profondément modifié, sur-

tout en raison du désir du Président de laisser la place après cinq ans de mandat. La nouvelle Présidente est une béarnaise, Mme Arlette BLRABEN-DEBERSEE, de Nousty (64). Deux vice-présidents ont été désignés, Mme Mauricette ARMAND, de Richerenches (84) et M. BOUZIGUES, Maire de Monléon-Magnoac (65). M. Henri CLAMENS, de Dieupentale (82) garde le secrétariat et assumera également les fonctions de Trésorier. Trois tarn & garonnais, un gardois et un bigourdan complète le Conseil.

La seconde manifestation de l'année a eu lieu le 26 avril à ibos (65) où une vingtaine de représentants de l'Association se sont réunis pour un repas convivial à l'occasion du Festival de la chanson



bigourdane qui réunit chaque année plusieurs centaines de personnes venues applaudir une bonne trentaine de groupes de choristes, les chansons interprétées étant, la plupart du temps en occitan.

L'Association, devant l'enthousiasme des participants aux journées de Richerenches, a décidé de renouveler l'expérience en 1999, en organisant son Assemblée Générale 1999 à Chaum (31), début du Camin del Campestre, aux portes du Val d'Aran, avec, comme en 1998, hébergement dans les familles.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque municipale vous présente à tous ses meilleurs vœux pour l'année 1999.

Mille merci, tout d'abord à l'ensemble des Dieupentalais, ainsi qu'à nos lecteurs pour leur aide lors des manifestations que la bibliothèque a organisées en 1998.

Nous adressons également nos remerciements aux personnes qui y ont assisté : exposition sur le Mexique durant le mois d'octobre, le conte populaire sur fond musical en décembre.

Cette année, la Bibliothèque a procédé à de nouveaux achats pour son jeune public : bandes dessinées, documentaires, romans, ainsi qu'un nouvel abonnement à la revue Wapiti.

Nos prochaines acquisitions se feront à destination des adultes. Toutes vos propositions ou suggestions seront les bienvenues. Nous vous rappelons que deux revues sont à votre disposition, il s'agit de GEO et 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS.

La Bibliothèque envisage de poursuivre la lecture à haute voix (autre forme d'animation proposée tous les

Mardi à 15 h), nous faisons appel à toutes personnes intéressées par une heure de lecture, en général donnée par les responsables, un petit encas termine ces après-midi.



Nous avons aussi un projet d'exposition sur l'histoire de Dieupentale de 1900 à nos jours est « en gestation ». Toutes les idées, informations, documents, témoignages seront les bienvenus pour que l'exposition soit une réussite.

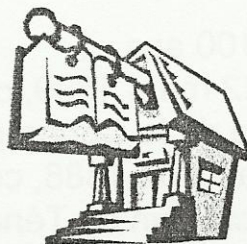
Rappel des horaires d'ouverture :

- le Mercredi de 14 h à 17 h
- le Jeudi de 16 h à 18 h
- le Samedi de 10 h à 12 h

Tous les ouvrages présents à la bibliothèque peuvent être empruntés.

L'inscription et les prêts sont gratuits.

Les Responsables



DIEUPENTALE autrefois...

Il y a 160 ans ...

Le 5 mai 1839, le Conseil municipal composé de MM. MALECAZE, DE LAPOMEREDE, DELPRAT, CHANNAC, GADET, POUGET, CAZALS et MURAT Pierre, Maire, demande dans une lettre à M. le Préfet qu'un bassin portuaire soit prévu sur le canal pour le commerce des denrées (céréales et vins) produits par les beaux et fertiles pays de la Gascogne...

Il y 150 ans ...

Le 27 mai 1849, le Conseil municipal composé de MM. DUBREIL, PESLAY, COURDY, CHANNAC, DELBOY, GADET décide d'acheter une maison pour en faire à la fois l'école et le logement l'instituteur au rez de chaussée et la maison commune au 1er étage, cet achat étant effectué pour la somme de 3 200 F.

Remarque : cette maison est devenue par la suite la boulangerie tenue d'abord par la famille OULIE et actuellement par la famille COULON.

Il y 130 ans ...

Le 15 février 1869, le Conseil municipal composé de MM. BOISTEL, VIGNOLLES, MARTIN, GADET, DELBOY, MESPOULET, MURAT Guillaume, MURAT Pierre, PESLAY et DE LAPOMAREDE vote une somme de 50 F pour les travaux de remaniement de la toiture de l'église.

Le 21 novembre 1869, le même Conseil vote 100 F pour l'organisation des cours d'adultes et pour l'indemnité supplémentaire de l'instituteur M. PANISSARD.

Remarque : l'instruction primaire n'était pas encore obligatoire sous le Second empire ; elle ne le deviendra que sous la troisième République, en 1881.

Il y 100 ans ...

Le 22 mars 1899, devant le Maire, M. MURAT, Mme JUVENOT, religieuse de la Congrégation de l'Ange Gardien a déclaré conformément à la loi de 1886, continuer l'école congréganiste dans le nouveau local du chemin de Ténéria.

Remarque : cette école qui était réservée aux filles se trouvait jus-

qu'alors dans la maison occupée actuellement par la famille ISAAC.

Il y a 90 ans...

Le 1er juillet 1909, le Conseil municipal composé de MM. CLAMENS, MURAT, Joseph LARROQUE, MATALY, MOLES, MURAT Isidore, GADET, Maire vote une somme de 20 F pour la jeunesse à l'occasion de la fête locale, cet argent étant destiné à l'organisation de jeux le lundi.

Remarque : ces jeux du Lundi, qui se sont maintenus jusque dans les années 70 étaient les suivants : courses au sac, concours de grimaces, attrapage de la "merlusse" avec les dents, course à la brouette, etc...

Il y a 70 ans...

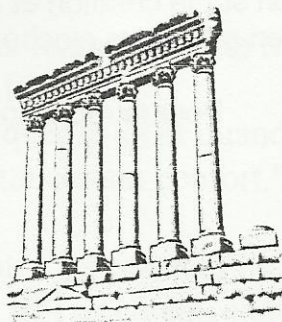
Le 1er juin 1929, le Conseil municipal composé de MM. PUIS, ALAZARD, BENABEN, BENASSAC, BOUE, CALVEL, DELCROS, DEPREUX, FOURAGNAN, LARROQUE, TIBAL, TOULOUSE demande à la Compagnie des Chemins de Fer du Midi de construire un trottoir le long du chemin de descente à la gare car en hiver il est impraticable et de construire également un mur de soutènement côté gare. Le même jour, le même Conseil municipal fait l'éloge de M. MOLINIE, secrétaire de mairie démissionnaire pour raisons de santé et nomme pour le remplacer M. GAUBERT, retraité.

Remarque : M. Gaubert est le beau-père de notre concitoyen M. TIBAL, ainsi que de M. TURLAN, décédé il y a peu de temps.

Il y a 50 ans...

Le 13 avril 1949, le Conseil municipal composé de MM. MAYODON, DELCROS, FAURE, TOURNIE, LACOSTE, TAILLEFER, TURLAN, DEPREUX, REBEL, BAILLY, décide l'électrification des derniers écarts de la commune et de contracter un emprunt pour financer les travaux.

Le 15 juin, le même Conseil municipal, alloue 10 000 F au Comité des Fêtes pour l'organisation de la fête locale et du 14 juillet.



Courrier des lecteurs

A la suite de l'article du Bulletin municipal de l'an dernier sur la Caisse de Secours mutuel contre la mortalité du bétail, nous avons reçu de M. Jacques LAVILLE-MURAT qui fut le dernier trésorier, le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale de cette caisse, datée de 1972, compte-rendu dont nous nous faisons un plaisir de donner ci-dessous le texte intégral.

"L'Assemblée Générale de la Caisse de Secours Mutuel contre la mortalité du bétail de Dieupentale et Bessens, réunie le 9 avril 1972 à la Mairie de Dieupentale :

- regrette la disparition du cheptel dans nos communes,
- considère qu'il n'est plus possible de faire fonctionner convenablement la Société avec une trentaine de bêtes,
- décide la dissolution de ladite Société pour l'année 1972 à effet de ce jour,
- affecte les fonds disponibles, soit la somme de 591.12 F au premier sinistre qui frappera à partir de ce jour un sociétaire.

A Dieupentale, le 9 avril 1972

Pour accord, ont signé, dans l'ordre :

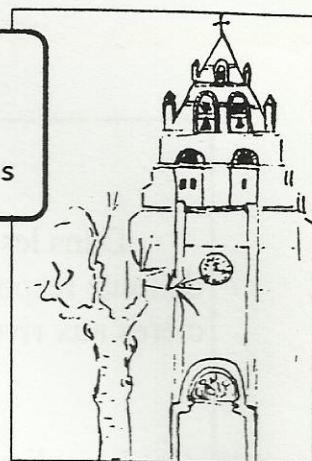
SANCE Georges
GALLARDO José
GATTI Ernest
BLANCOU,
BLAS-DELORT,
LAVILLE-MURAT Jacques,
AGAM Jean,
BAILLY Antonin.

Nous remercions M. LAVILLE-MURAT de cette information et invitons tous les Dieupentalais qui disposent d'informations intéressantes sur la vie et l'histoire du village, à nous les envoyer pour être publiées. Nous serions particulièrement intéressés par toute information sur la création et le fonctionnement de l'Orphéon dieupentalais et sur la mise en place des cloches dans le clocher de l'église.

Pour la rédaction, Henri CLAMENS

A.G.I.R GARONNE

Association Garonnaise dans l'Intérêt des Riverains



Notre Association AGIR GARONNE a un mois d'existence et compte déjà 150 membres, les adhésions continuent d'affluer. La pétition qui circule contre le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (P.P.R.I.) et la gravière sur les communes concernées reçoit un excellent accueil.

- ⌘ Nos objectifs : → défendre le patrimoine,
→ obtenir un vrai plan de protection contre les crues
→ protéger l'environnement

- ⌘ A ce jour, des démarches ont été entreprises :
 - auprès des élus, des administrations : DRIRE, Préfecture, diverses associations de défense de l'environnement.
 - M. le Maire et le Conseil municipal de Dieupentale sont solidaires de notre démarche,
 - une entrevue est prévue avec M. le Conseiller général, Maire de Verdun.

- ⌘ Résolument opposés au projet de gravière, nous continuons à rassembler des informations.

- ⌘ L'actualité met la lutte contre le PPRI en première urgence :

Du 1er au 30 avril se déroule l'enquête publique

⌘ La Dépêche du Midi du 22 mars 1999 cite M. le Préfet CARENCO à propos de l'application du PPRI :

"Il nous appartient d'appliquer la loi et quand cela sera fait, nous serons tranquille. Nous aurons gagné un certain confort."

Ces propos sont inquiétants : les caprices de la Garonne et de ses affluents nous suffisent à ce jour !!! Les enjeux sont sérieux et importants.

Dans les faits, ce plan ruine ceux qu'il prétend protéger. L'État se dégage de toute responsabilité en cas de crue faisant supporter les conséquences financières aux riverains.

L'application de la loi obligeait les habitants concernés à mettre hors d'eau les habitations. Comment ? Financé par qui ?

ENQUÊTE PUBLIQUE
Du 1er au 30 avril 1999
À la mairie de Verdun sur Garonne
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00
Et le Samedi de 8h00 à 12h00

Nous sommes tous concernés riverains spoliés, habitants des communes sinistrées.

Le Tarn & Garonne est un des premiers départements à expérimenter l'application de cette loi. Une grande responsabilité nous incombe.

Si nous laissons faire, des millions de français seront à leur tour dépossédés. Cette loi inique doit être abrogée.

PARTICIPONS MASSIVEMENT A L'ENQUETE PUBLIQUE

- ➔ ECRIVONS NON AU PPRI
- ➔ EXPRIMONS NOTRE REFUS
- ➔ EXIGEONS LE RESPECT DE NOS DROITS

Prochainement, AGIR GARONNE tiendra une réunion d'informations dont la date et le lieu seront communiqués ultérieurement.

INFO

Horaires d'ouverture de la Mairie



05.63.02.50.00

| | |
|---------------------------------|-------------------|
| Lundi, mardi, jeudi, vendredi : | 13 h 30 à 17 h 00 |
| Mercredi : | 13 h 30 à 16 h 00 |
| Samedi : | 9 h 00 à 12 h 00 |

Permanence de l'Association d'aide ménagère

Tous les premiers mercredis de chaque mois à la mairie de 14 h 30 à 15 h 30.

Passage du ferrailleur

Tous les deuxièmes mercredis de chaque mois
(inscription au secrétariat de mairie au préalable).

Horaires d'ouverture du bureau de poste



05.63.64.46.97

Du lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 17 h 00
Départ du courrier à 16 h 00
Le samedi : 9 h 00 à 12 h 00
Départ du courrier à 12 h 15

Ramassage des débris de jardin

Tous les jeudis de 9 h à 17 h
en sacs ou en balots uniquement

Permanences centre P.M.I. à Grisolles



05.63.67.32.84

- Permanence sociale de la DDASS
Assistante sociale : Mlle MARTORY - Tous les mardis matin de 9 h à 12 h
- Permanence de la CPAM
Le 2ème et 4ème mardis du mois de 10 h à 12 h.
- Centre médico psycho-pédagogique
Les jeudis (sur rendez-vous au 05.63.64.19.79)
- Consultation des nourrissons et vaccinations des adultes
Les 2ème et 4ème jeudi du mois de 9 h à 12 h.

Tarifs de location des salles

❖ Salle des fêtes

Pour les Dieupentalais

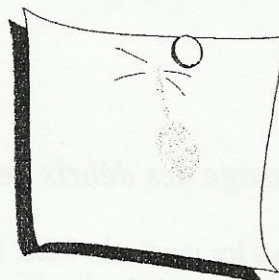
Pour les étrangers à la commune

| | | |
|---------------------------------------|---------|---------|
| Eté | 400 F | 800 F |
| Hiver (=avec chauffage) | 600 F | 1 100 F |
| Caution (associations & particuliers) | 1 000 F | 1 000 F |

❖ Petite salle rue de la Mairie

200 F

200 F



ETAT CIVIL



NAISSANCES

- BRAND Elsa, Cécile, Létitia, le 1er janvier 1998 à Montauban
- BENALLOUCHE Aëïment, Kouider, le 6 janvier 1998 à Montauban
- VIDAL Tifany, le 9 avril 1998 à Montauban
- GAU Flavia, Mathilde, le 9 août 1998 à Toulouse (31)
- FUSTER Clara, Espérance, Françoise, Mercédès, Madeleine, le 31 août 1998 à Montauban
- REYNES Robin, Denis, Simon, le 10 octobre 1998 à Montauban
- ADAM Bryan, Loïc, Mathew, le 9 décembre 1998 à Toulouse
- LAUNAY LAETITIA 25 decembre 1998 a Montauban



MARIAGES

- FLABEAU-CAVAILLER Christophe et GATTI Séverine
le 1er août 1998



DECES

- TURLAN François, le 16 mars 1998
- ESPAGNOLLE Roger le 19 avril 1998
- LEVEQUE Marien le 17 mai 1998
- LAURENT Juliette épouse OURMIERES le 10 juin 1998
- BOYER Irma veuve DELRIEU le 20 juillet 1998
- POLO Pédro, le 12 octobre 1998
- DE LA FUENTE Jean-Louis, le 16 octobre 1998

ATTENTION TERMITES !

Depuis plusieurs décennies, le Sud-Ouest de la France subit l'invasion d'insectes xylophages et plus particulièrement des termites.



Qui sont-ils ?

Les termites vivent en société et se nourrissent de cellulose. Ils sont attirés par le bois, le papier, l'humidité et adorent vivre dans une atmosphère confinée.

Pour trouver la cellulose, les termites prospectent dans les murs, briques, plâtre, béton, isolants ; ils creusent des galeries dans tous les matériaux et progressent jusqu'à ce qu'ils parviennent à trouver leur nourriture.

Les galeries qu'ils creusent ne sont pas visibles de l'extérieur car les termites craignent la lumière. C'est la raison pour laquelle on ne les voit jamais.

Particulièrement besogneux, ces insectes n'hésitent pas à parcourir de longues distances pour récupérer la cellulose et la transporter jusqu'à la termitière située dans le sol, pour y nourrir leur importante famille.

Comment lutter ?

La lutte contre le terme s'articule autour de 2 procédés :

- l'un chimique,
- l'autre écologique.

**POUR DE PLUS AMPLES
RENSEIGNEMENTS,
N'HESITEZ PAS A VOUS
RENDRE EN MAIRIE.**



Chaque année, le terme gagne du terrain en France.



COMMUNIQUE

DE LA PREFECTURE DE TARN & GARONNE

46 morts

sur les routes
de Tarn-et-Garonne
en 1998

C'est trop !

Faire baisser ce chiffre

dépend de vous !